

LES COMPTAGES BIROE/LIMICOLES DE JANVIER 1983

(PATRICE BORET)

Conformément aux dates retenues par le Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'eau, le GOLA a organisé sur le département ainsi que sur la partie vendéenne de la Baie de Bourgneuf, un dénombrement des limicoles "littoraux" (1) à la mi-janvier 83. Une trentaine d'observateurs se sont répartis sur les principaux secteurs à limicoles de la zone prospectée : Baie de Bourgneuf, Estuaire Loire, Traicts du Croisic et Traict de Pen Bé-Mesquer. Ces quatre sites regroupent la quasi totalité des oiseaux faisant l'objet d'un suivi numérique.

La Baie de Bourgneuf, qui a fait l'objet d'un second recensement de la part du Groupe Ornithologique Vendéen (2) vers la fin du mois, fait apparaître pour ce site des effectifs sensiblement plus élevés que lors du recensement effectué en début de mois par le GOLA. Nous retiendrons pour cette synthèse des dénombrements de janvier, les chiffres les plus forts.

Baie de Bourgneuf

Cette vaste baie, à cheval sur deux départements, rassemble à elle seule plus de 55 % des limicoles du secteur prospecté. Ceux-ci se concentrent à haute mer sur la partie vendéenne du site alors que la fraction de baie située en Loire-Atlantique est utilisée seulement comme zone d'alimentation.

Avec un effectif proche de 19000 individus en janvier 83 et une moyenne de 16500 limicoles sur les six dernières années, la Baie de Bourgneuf se classe parmi les 8 principaux sites littoraux français.

Le Bécasseau variable est l'espèce largement dominante (43 % de l'effectif

global de la baie) et le chiffre de janvier 83 avec 8000 individus est proche de la moyenne des années 78-83 (7000 ind.). Mais les stationnements limicoles sur la baie sont surtout remarquables pour 4 espèces qui dépassent, de par leur effectif en janvier, le niveau d'importance internationale (3). Il s'agit du Pluvier argenté (niveau international 550), du Courlis cendré (N.I. 3100), de la Barge rousse (N.I. 1000) et de l'Avocette (N.I. 360). Six autres espèces dépassent quant à elles, le niveau d'importance nationale : l'Huîtrier (N.N. 460), le Grand Gravelot (N.N. 60), la Barge à queue noire (N.N. 135), le Gambette (N.N. 60), le Maubèche (N.N. 190) et le Variable (N.N. 3300).

Le rôle joué par la baie en tant que quartier d'hiver pour les limicoles littoraux, aussi bien au niveau de l'abondance spécifique -- sur les 11 espèces dénombrées, 10 dépassent le niveau d'importance internationale ou nationale -- que de l'abondance globale (plus de 20000 oiseaux en janvier 80 et 82), permet de classer ce site parmi les grandes zones d'intérêt national.

Estuaire Loire

Ce vaste estuaire qui a subi d'importantes modifications dans sa partie aval au cours des dernières années, rassemble avec près de 7400 limicoles, 22 % des oiseaux de la façade littorale s'étendant de Bourgneuf à Pen Bé. L'effectif de janvier 83 est très proche de la moyenne des années 78-83 (7300 ind.) et les travaux de comblement et de surélévation des bancs n'ont semble-t-il pas provoqué à ce jour d'évolution numérique sensible dans les stationnements hivernaux des limicoles sur l'estuaire. Il est même observé des modifications dans l'occupation de l'espace au cours du cycle de marée comme l'utilisation du banc du Bilho en reposoir de haute mer qui procure ainsi aux oiseaux une zone de repos non soumise à dérangement. Avant "l'apparition" de ce banc au milieu de l'estuaire -- et donc de la réserve --, les limicoles se regroupaient à haute mer principalement sur des prés humides face à l'île St Nicolas ; secteur hors réserve et largement chassé.

La possibilité pour les oiseaux de l'estuaire de bénéficier dorénavant d'un reposoir de haute mer toujours utilisable, que ce soit en période de chasse, de crue du fleuve ou de marée de vive-eau, ne peut qu'améliorer les potentialités d'accueil du site (*) et la possibilité d'une augmentation des effectifs hivernant n'est pas à exclure dans l'avenir, au moins pour certaines espèces.

L'estuaire de la Loire se classe, de par l'importance de ses effectifs et pour ces six dernières années, parmi les 15 principaux sites littoraux français.

Contrairement aux 3 autres sites visités, l'espèce dominante sur l'estuaire n'est pas le Bécasseau variable mais l'Avocette. Avec 4100 individus et des effectifs qui ne cessent de progresser depuis au moins 7 ans, la Loire apparaît comme l'une des toutes premières zones d'hivernage de l'Avocette en France et dépasse très largement le niveau d'importance internationale. L'estuaire se classe au deuxième rang derrière la Baie de l'Aiguillon/Arçay et regroupe en général de 18 à 20 % de l'effectif français au cours des mois d'hiver.

Deux autres espèces dépassent sur l'estuaire le niveau d'importance nationale : il s'agit du Pluvier argenté (N.N. 200) et du Bécasseau variable (N.N. 3300). Notons également la faiblesse des effectifs de Grand Gravelot qui est sans doute à mettre en relation avec la nature du substrat (estran à vase molle ou fluide).

(*) A condition bien sûr de ne pas diminuer de façon trop significative les potentialités trophiques de l'estuaire en transformant les vasières en flots sableux !

*Dammed! une page blanche :
on a dû se former quelque part.
Pas de Panique, le texte continue
normalement sur la page suivante...*

Traicts du Croisic

Avec près de 7200 limicoles à la mi-janvier 83, les traicts du Croisic abritent 21 % de l'effectif total du secteur visité (Bourgneuf à Pen Bé) ; la moyenne des stationnements pour les 6 dernières années est de 5500 individus (extrêmes 3700-7250), ce qui situe l'hiver 83 plutôt dans les années à effectif élevé.

Les limicoles hivernant des traicts du Croisic ont, comme la plupart des oiseaux qui fréquentent la zone intertidale, un rythme d'activité nettement influencé par l'alternance haute mer-basse mer (rythme tidal). Durant l'exondation de l'estran, les oiseaux sont observés sur les vasières des traicts, principalement en activité alimentaire. Précisons que la répartition spécifique apparaît assez inégale ; les Huitriers sont observés sur ou à proximité des zones conchylicoles, notamment entre la pointe de Pen-Bron et les Baules de Sissable. Les Courlis cendrés exploitent préférentiellement le petit traict tout comme les Avocettes qui sont notées le long de l'étier de la Paroisse. Trois espèces ont une répartition plus homogène : il s'agit du Pluvier argenté, du Grand Gravelot et du Bécasseau variable qui peuvent être observés en recherche de nourriture pratiquement sur l'ensemble du secteur exondé (à l'exception des zones conchylicoles).

Avec l'arrivée du flot et le recouvrement de l'estran, les oiseaux se regroupent sur des reposoirs de haute mer. Ces derniers évoluent spatialement en fonction du coefficient de marée.

En période de morte-eau, peu de limicoles quitteront les traicts. La non-immersion des bancs de sable au nord de la Croix Refuge dans le grand traict, permettra à une large fraction des oiseaux hivernant de stationner tout le temps de la pleine mer sur ce reposoir. C'est notamment le cas des Huitriers et des Bécasseaux variables. Une seconde zone de repos se développe en bordure des baules de Sissable (Courlis cendré, Barge rousse, Pluvier argenté).

Lors des vives-eaux, la totalité des bancs sablo-vaseux est recouverte à pleine mer. Certaines espèces de limicoles abandonnent alors les traicts pour se regrouper à l'intérieur du marais salant sur de grandes vasières momentanément "asséchées" (*). C'est le cas des Grands Gravelots et Bécasseaux variables dans leur quasi totalité et d'une fraction importante des Pluviers argentés.

Seules deux espèces ne s'écartent pratiquement jamais de l'intérieur des traicts : l'Huitrier qui se regroupe lors des pleines mers de vive-eau sur les Baules de Sissable et plus occasionnellement au nord des Buttes de P8, et le Courlis cendré dont la totalité de l'effectif est également observée à la pointe de Sissable.

L'Avocette constitue une espèce un peu à part du fait que cet oiseau a la possibilité de se remiser sur l'eau lors de la pleine mer. L'espèce est notée, soit sur le petit traict lorsqu'elle se regroupe sur l'eau, soit sur les vasières de la Paroisse lorsqu'elle stationne sur "pieds secs" et plus secondairement sur le Grand Gal, notamment en fin d'hivernage (fin février-début mars).

Si les limicoles hivernant des traicts du Croisic bénéficient donc, lors des phases de morte-eau, de reposoirs de haute mer non soumis au dérangement (les 4/5ème des traicts sont en réserve maritime), il n'en est pas de même lors des périodes de vive-eau. Les oiseaux qui abandonnent les traicts au moment du recouvrement de l'estran pour se regrouper sur certaines vasières du marais, ne bénéficient d'aucune protection (sauf pour les salines et vasières de la Paroisse - réserve SSNOF) et sont souvent "tirés" par des chasseurs postés sur ou à proximité des reposoirs. Ce type de dérangement, sans doute ponctuel mais néanmoins extrêmement perturbateur pour les oiseaux soumis au cycle des marées, diminue très sensiblement les potentialités d'accueil du site. Une protection efficace des reposoirs qui sont par nature des zones sensibles (forte densité d'oiseaux) améliorerait les conditions

(* Les vasières sont vidées l'hiver pour des raisons d'entretien (rayage de la vasière) et/ou de capture des anguilles.

d'hivernage sur les traicts du Croisic avec dans l'avenir la possibilité d'une progression numérique des effectifs de limicoles hivernant.

Comme pour la baie de Bourgneuf, l'espèce qui domine numériquement dans les traicts est le Bécasseau variable avec 4500 individus à la mi-janvier 83. Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne des années 78-83 (3800 ind.) avec des extrêmes allant de 2500 à 5000 individus. Mais l'espèce la plus intéressante par son évolution numérique au cours des dernières années est sans conteste l'Avocette qui aujourd'hui avec un effectif proche du millier d'individus dépasse le niveau d'importance internationale. Précisons que cette espèce était donnée comme rare en presque-île dans les années 67-73 (G. Le Bobinnec).

Trois autres espèces dépassent le niveau d'importance nationale : le Pluvier argenté, le Grand Gravelot et le Bécasseau variable.

Citons également une espèce peu commune en hiver, mais régulièrement notée depuis plusieurs années sur ce site qui est le Bécasseau minute avec notamment 40 individus en janvier 82.

Traicts de Pen Bé - Mesquer

Ce secteur ne constitue pas une zone majeure pour le stationnement hivernal des limicoles "littoraux". Deux limicoles apparaissent néanmoins bien représentés sur ce secteur au regard des effectifs globaux pour ces espèces : le Gambette et le Courlis cendré avec respectivement 20 et 70 ind. (6 % et 2 % de l'effectif total).

Avec un effectif proche des 500 individus en janvier 83, les traicts de Pen Bé-Mesquer regroupent un peu moins de 1,5 % des stationnements limicoles de la fraction de littoral s'étendant de Bourgneuf à Pen Bé.

Nous retiendrons également comme secteur d'intérêt, la pointe du Castelli à Piriac qui constitue la seule zone régulièrement fréquentée par le Bécasseau violet sur le département. L'effectif de 46 individus à la mi-janvier est assez proche de celui observé les années passées.

EVOLUTION NUMERIQUE : VUE SYNTHETIQUE

La fraction du littoral prospecté lors des dénombrements de janvier 83 accueillait globalement près de 34000 limicoles littoraux, ce qui situe l'effectif 83 dans la moyenne des stationnements de janvier sur six ans (77 à 82) qui est de 27500 individus (extrêmes 22050-37500) et représente approximativement de 6 à 8 % de l'effectif national (ordre de grandeur).

L'espèce dominante pour l'ensemble de la zone est le Bécasseau variable avec près de 15500 individus et une moyenne sur six ans (janvier 77 - janvier 82) de 13700 oiseaux (extrêmes 10500-16100). Puis vient ensuite l'Avocette avec 6610 individus et une progression numérique quasi constante depuis 7 ans qui a fait plus que doubler les effectifs hivernaux entre 78 et 83. Le Courlis cendré avec près de 3500 individus en janvier 83 a subi au cours de ces six dernières années d'importantes fluctuations numériques ; les variations d'effectif dépassant même les 3000 individus (1350 ind. en janvier 78 - 5000 ind. en janvier 80). L'Huîtrier pie bénéficie par contre d'une assez bonne stabilité d'effectif avec près de 3400 individus en janvier 83 pour une moyenne de 3000 oiseaux entre 77 et 82 (janvier) et des extrêmes allant de 2750 à 3990 individus. Citons également parmi les espèces bien représentées sur le secteur prospecté : le Pluvier argenté qui, avec 2165 individus en janvier 83, est proche de la moyenne de janvier 77-82 pour cette espèce (2150 ind.), mais dont les effectifs fluctuent sensiblement d'une année sur l'autre (extrêmes 1430 en 77 et 3410 en 82) et la Sarge rousse qui a subi également de nettes variations d'effectif au cours de ces derniers hivers (470 ind. en janvier 81, 2550 en 82).

TABLEAU RECAPITULATIF DES DENOMBREMENTS DE LIMICOLES SUR LE LITTORAL
DE LA LOIRE-ATLANTIQUE ET DE LA BAIE DE BOURGNEUF A LA MI-JANVIER 1983

	TRAICT PEN BE & COTE PIRIAC--TURBALLE *	TRAICTS CROISIC	ESTUAIRE LOIRE (RESERVE MAR.)	BAIE BOURGNEUF L-A ET VENDEE	TOTAL
HUITRIER	90	910	230	2150	3380
PLUVIER ARGENTE	25	280	360	1500	2165
GRAND GRAVELUT	30	220	10	120	380
TOURNEPIERRE	55 *	4			59
COURLIS CENDRE	70	110	160	3100	3440
BARGE A Q.N.				160	160
BARGE ROUSSE		100	10	1300	1410
GAMBETTE	20	15		280	315
GUIGNETTE				1	1
MAUBECHÉ		4		500	504
VARIABLE	230	4500	2500	8000	15230
VIOLET	46 *				46
AVOCETTE		970	4100	1540	6610
NBRE D'ESPECES	8	10	7	11	
TOTAL	570	7120	7370	18650	33700

Le complexe Baie de Bourgneuf - Estuaire Loire - Traicts du Croisic occupe une place privilégiée parmi les sites littoraux fréquentés en hiver par les limicoles, notamment pour certaines espèces comme l'Avocette, le Pluvier argenté ou le Courlis cendré et le suivi de l'évolution numérique effectué sur ces zones de stationnement depuis plusieurs années met en évidence le rôle joué par ce secteur dans la présence des populations de limicoles hivernant sur le littoral français.

Références

Roger MAHEU : Inventaire des limicoles séjournant en France (zone maritime)
janvier 77 - 78 - 79 - 80 - 81 - 82.

Roger MAHEU : Les stationnements hivernaux de limicoles sur le littoral
français - synthèse provisoire 1978 - 1981.
Rapport BIRDE/France (1981).

- (1) En opposition aux limicoles dits "continentaux" notamment Vanneaux et Pluviers dorés.
- (2) R. Métais et Davoux les 20-23/1/83 dénombrement BIRDE.
- (3) Les niveaux d'importance internationale et nationale sont définis d'après l'annexe II de la Conférence sur la conservation des zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau - Cagliari 24-29 novembre 1980 et calculés à partir des synthèses réalisées par A.J. Prater pour l'Europe de l'ouest et par R. Mahéo pour la France.